

Questions importantes à poser aux gestionnaires



À votre avis, quel sera l'impact des compressions annoncées par le gouvernement sur notre milieu de travail?

En matière de dotation, songez-vous à réduire les effectifs par attrition, à abolir des postes ou à d'autres mesures?

Si vous décidez de ne pas doter les postes vacants, qui assumera les tâches additionnelles? Comment accomplira-t-on le travail?

Connaissez-vous vos obligations en vertu de nos conventions collectives? Particulièrement celles qui ont trait à la sécurité d'emploi?

La fiche de rapport du membre ou du délégué syndical – Comment vont les choses au travail? – renferme d'autres questions que vous pourriez aussi poser aux gestionnaires, en fonction des renseignements que l'employeur transmettra aux gestionnaires.

Si les gestionnaires indiquent clairement qu'il y aura des changements, la section locale précisera immédiatement qu'elle entend faire respecter les droits de ses membres et que l'AFPC mettra tout en œuvre pour défendre les services qu'offrent ces derniers.